



Fédération Française  
de Spéléologie

## COMPTE RENDU DE LA REUNION TELEPHONIQUE

### Du Bureau du 6 juin 2013

#### **Participants :**

*Laurence Tanguille Présidente, Jean-Pierre Holvoet Président-adjoint, Dominique Lasserre Secrétaire général, José Prévôt Trésorier-Adjoint, Éric Alexis Directeur Technique National*

#### **Excusés :**

*Eric LEFEBVRE*

---

#### Ordre du jour

1. Réunion de fin d'année des Présidents de région
2. Fusion des commissions environnement et scientifique, suppression de la Co Jeune, suppression de la Co statuts et RF
3. Suivi désolidarisation de la FNE
4. Décès de Maurice AUDETAT
5. Spelunca 130
6. Les animateurs de pôle
7. Budget 2014
8. Assemblée Générale 2014
9. Grotto Center
10. Association Internationale de Canyon
11. Poste d'une salariée
12. Dossier Maignan
13. Démission Michel Decobert
14. Dossiers de candidatures à une décoration
15. Point bureau
16. Dossier de presse
17. Système D
18. Changement de banque
19. Le musée de la spéléologie à Vallon Pont d'Arc
20. Présentation de la Convention d'accès au CA de septembre
21. Candidat à la présidence CREI\_



### **1 - Réunion de fin d'année des Présidents de région**

La réunion aura lieu le dernier week-end de novembre 2013 à Clermont Ferrand.

### **2 - Fusion des commissions environnement et scientifique, suppression de la Co Jeune, suppression de la Co statuts et RF**

Ces fusions éventuelles sont à soumettre au prochain Conseil d'Administration.

### **3 - Suivi désolidarisation de la FNE**

La FFS n'étant plus adhérente de la FNE, les démarches seront faites par Claire Lagache pour que la mention de la FFS soit retirée des « partenaires » sur le site de la FNE.

### **4 - Décès de Maurice AUDETAT**

Maurice Audetat est membre d'honneur, les condoléances à la famille seront présentées par la FFS

### **5 - Spelunca 130**

Spelunca comprendra : l'appel à candidature pour les Commissions : Spelunca librairie, Crei, EFPS, Commission Financière (recherche de plus de membres pour celle-ci, les conclusions de l'affaire du Pilon, le projet fédéral voté à l'AG, l'organigramme du Conseil d'Administration avec les différents postes, les principales décisions prises en AG, l'article sur Millau,

### **6 - Les animateurs de pôle**

Le rôle des animateurs de pôle sera clairement défini dans un document dont la trame a été rédigée par Jean-Pierre Holvoet et qui sera soumis au prochain Conseil d'Administration. Il est envisagé d'inviter, à chaque bureau, deux coordinateurs de pôle en rapport avec l'ordre du jour.

Ce document rappellera que les coordinateurs de pôle sont membres du Conseil d'Administration, participent à l'élaboration du budget des commissions, qu'au sein des pôles, les Présidents de Commission sont forces de proposition et informent le coordinateur de pôle du calendrier de leurs actions.

Les frais de déplacement des coordinateurs de pôle sont pris sur le budget du Conseil d'Administration.

#### **Décision :**

La validation du document de Jean Pierre Holvoet se fera lors du bureau de Juillet. Jean-Pierre Holvoet se charge ensuite de l'élaboration de la proposition qui sera soumise au CA.

### **7 - Budget 2014**

Le bureau prépare un argumentaire pour une augmentation de 5 €, cette augmentation étant principalement motivée par la baisse de la subvention liée à la convention d'objectifs et la volonté de proposer un budget pour financer les actions 2013 à hauteur du budget de 2012 à minima.

La baisse de la convention d'objectifs est programmée pour 2014 à - 6 % minimum. Cette baisse représente 12 700 €, ce qui amènerait la subvention du Ministère des sports à 199 600 €.

La baisse des recettes aura une incidence sur l'emploi au siège. Les commissions « enseignement » (EFS, EFC, EFPS) veulent que le service réalisé par une salariée du siège soit maintenu. Deux pistes à tester : maintenir ce poste actuel de secrétariat ou se tourner vers un emploi d'avenir (celui-ci coûte 550 € par mois ; durée maximum 3 ans). Cette solution permettrait de faire face à la difficulté qui serait liée à la baisse de la convention d'objectifs et l'absence d'augmentation de cotisations.

Il faudra solliciter toutes les commissions et choisir les objectifs à financer. Les actions RI (délégations FSE et UIS) budgétées à 2500 € en 2013 ne seront pas financées par le CNOSF. En effet compte tenu du transfert de la gestion des relations internationales par le Ministère des sports au CNOSF avec une diminution du budget, Le CNOSF a orienté les financements sur les actions des fédérations représentées au niveau international et reconnues par le CIO. L'UIS n'étant pas reconnue par le CIO, la FFS ne bénéficiera pas de subvention du CNOSF pour les relations internationales en ce qui concerne les budgets des délégations FSE et UIS.

Sur les 5700 € d'actions de relations internationales, validés par le Conseil d'Administration, 100 % sont financés par le Ministère (ce qui démontre que la Fédération doit présenter prioritairement les actions liées aux échanges d'expertises avec les fédérations étrangères.

**Décision :**

Le vote sur l'augmentation des cotisations doit être lancé au plus tard mercredi 18/06.

**8 - Assemblée Générale 2014**

**Décision**

L'AG aura lieu le dimanche 8 juin 2014, week-end de Pentecôte

**9 – Karsteau et Grotto Center**

la fédération européenne a signé un accord avec Grotto center. Il est important de rappeler l'engagement du projet Karsteau, par la fédération, auprès des instances afin qu'elles restent concentrées en priorité sur le projet fédéral, car même si Grotto center dont le fonctionnement en système wiki ne peut pas être comparé au projet Karsteau, il n'en reste pas moins que les instances ne consacreront pas de temps pour gérer deux bases de données. Il est important de rappeler aussi ces enjeux aux développeurs de Karsteau.

**10 - Association internationale de canyon**

Au cours du RIC à Madère, une réunion a été provoquée par certains pays pour créer une structure internationale de canyonisme. La FFS est chargée de proposer des statuts pour le prochain RIC.

**11 – emploi au siège**

Après un troisième contrat en CCD qui prend fin le 03/08/2013, le poste d'une salariée au siège ne peut être maintenu autrement que par son embauche en CDI. D'autre part, il n'y aura pas de départ en retraite d'un salarié avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Constat : La fédération peut difficilement se passer d'un mi-temps pour réaliser notamment le secrétariat des commissions La poursuite du développement d'AVEN 2, annoncé pour le printemps 2014, laisse envisager qu'au terme de 2015, des marges de manœuvre seront possibles sur le temps de travail au siège.

1<sup>ère</sup> solution : transformation du contrat de la salariée en poste, en CDI,

2<sup>nd</sup> solution : le CDI est repoussé après le Conseil d'Administration mais la Fédération lui devra alors une prime de précarité et ses congés (2970 €).

La solution la moins coûteuse est la réembauche en CDI.

La question est de savoir si la FFS peut assumer son salaire de 2014 au cas où les GE votent défavorablement pour l'augmentation des cotisations.

Le bureau saisit le Conseil d'Administration sur ce sujet.

#### **12 - Dossier Maignan**

La Fédération est dans l'attente du délai de pourvoi en cassation de la famille jusqu'à fin juin.

#### **13 - Démission de Michel Decobert**

Michel DECOBERT a démissionné de l'ensemble de ses actions fédérales mais conserve le suivi de l'affaire Bief Bousset.

#### **14 - Dossiers de candidatures à une décoration**

Comment et sur quels critères sont définies et retenues les candidatures à une décoration ?

Le dossier est pris en charge par Jean-Pierre SIMION qui se rapprochera d'Annick MENIER et du pôle communication pour identifier les personnes qui seraient éligibles à une décoration dans le milieu spéléo. Jean-Pierre SIMION établira un « profil » de candidature selon le type de médaille. Cette trame servira ensuite à détecter les spéléos susceptibles d'être décorés à un titre ou à un autre.

#### **15 - Prochain bureau**

Choix des dates : 6 et 7 juillet 2013 à Lyon

#### **16 - Dossier de Presse**

En cours de finition avec System D dossier suivi par la commission Communication.

#### **17- System D**

System D propose de maintenir sa mission pour la recherche de partenariat.. Dans la mesure où la rémunération est basée sur le résultat, le bureau émet un avis favorable.

#### **18 - Changement de banque**

Le Crédit Coopératif n'a pas honoré son engagement a contribué au financement du cinquantenaire de la FFS. A cela s'ajoute que cette banque n'offre pas de niveau de services satisfaisants. Le bureau décide d'entamer des recherches pour travailler avec une nouvelle banque.

### **19 - Le Musée de la spéléologie à Vallon Pont d'Arc**

Les tractations pour créer l'espace muséographique sur le milieu souterrain entre la FFS et les collectivités territoriales ardéchoises se poursuivent, en vue d'aboutir à son installation dans les locaux identifiés à Vallon Pont d'arc.

### **20 - Présentation de la Convention d'accès au Conseil d'Administration de septembre**

Suite à la réunion du groupe Conventions qui s'est tenue à Millau, la convention est maintenant formalisée. Elle sera soumise à validation du CA. La portée de la convention ne concerne que les fédérés, en revanche, le CDS garde la responsabilité de l'entretien de l'accès. Les PDESI ont peu d'impact sur la convention si ce n'est que le FFS s'engage à laisser le libre accès à tous les pratiquants.

### **21 - Candidat à la présidence CREI**

Florence Guillot en tant que Présidente et Jean-François Perret en tant que Président-Adjoint se sont présentés auprès de la CREI et attendent la parution de l'appel de candidatures pour postuler.